

Métadonnées de la Banque de Déclaration d'Intérêt et des invitations du programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ)

Nom du fichier	Description
PSTQ	Programme de sélection des travailleurs qualifiés.
DI	Déclaration d'intérêt (DI) soumise par un candidat souhaitant immigrer au Québec.
ARRIMA	Plateforme numérique du gouvernement du Québec permettant aux candidats de soumettre une déclaration d'intérêt et de gérer leur dossier d'immigration.
RP	Requérant principal de la demande.
Classification des candidats par volet	Chaque déclaration d'intérêt est associée à un volet selon la profession principale que le candidat déclare vouloir exercer au Québec.
CNP	Classification nationale des professions (version 2021).
FÉER	Catégorie correspondant au niveau de Formation, d'Études, d'Expérience et de Responsabilités requis pour exercer une profession. Les catégories FÉER sont numérotées de 0 à 5. Pour plus d'information, veuillez visiter ce site d'internet : Catégorie FÉER - Canada.ca
Volet 1	Ce volet est destiné aux candidats hautement qualifiés possédant des compétences spécialisées. Pour être admissible à ce volet: La profession principale est dans la catégorie FÉER 0, 1 ou 2, non réglementée. Le candidat doit posséder au moins 12 mois d'expérience dans sa profession principale, la scolarité requise ainsi qu'un niveau minimal de français de 7 à l'oral et 5 à l'écrit. Le conjoint doit démontrer un niveau 4 ou plus à l'oral lorsqu'applicable.
Volet 2	Ce volet consacré pour les candidats avec des compétences intermédiaires et manuelles

	Pour être admissible à ce volet: La catégorie de la profession principale doit être dans la FÉER 3, 4 ou 5. Une expérience minimale de 24 mois dans la profession principale, dont au moins 12 mois au Québec, est exigée. Le candidat doit également satisfaire aux exigences scolaires et démontrer un niveau minimal de français oral de 5. Le conjoint doit démontrer un niveau 4 ou plus à l'oral lorsqu'applicable.
Volet 3 (FÉER 0,1,2)	Ce volet est destiné aux candidats hautement qualifiés possédant des compétences spécialisées dans des professions principalement réglementées. Pour être admissible à ce volet: La profession principale réglementée, que le candidat a l'intention de l'exercer au Québec doit être la catégorie de FEER 0, 1 ou 2 . Une évaluation de l'autorité réglementaire peut être requise dans le processus de sélection. Le candidat doit démontrer un niveau de français d'au moins 7 à l'oral et 5 à l'écrit. Le conjoint doit démontrer un niveau 4 ou plus à l'oral lorsqu'applicable.
Volet 3 (FÉER 3,4,5)	Ce volet est destiné aux candidats avec des compétences intermédiaires et manuelles dans des professions principalement réglementées. Pour être admissible à ce volet: La profession principale réglementée, que le candidat a l'intention de l'exercer au Québec doit être la catégorie de FEER 3, 4 ou 5 . Une évaluation de l'autorité réglementaire peut être requise dans le processus de sélection. Le candidat doit démontrer un niveau de français d'au moins 5 à l'oral. Le conjoint doit démontrer un niveau 4 ou plus à l'oral lorsqu'applicable.
Volet 4	Un volet pour les talents d'exception. Réservé aux candidats possédant un accomplissement reconnu ou un avis favorable d'un partenaire du Ministère. Ce volet ne comporte aucune exigence linguistique en français. Une expérience professionnelle minimale de trois ans est requise.

Connaissance linguistique en français	Évaluée à l'aide de tests linguistiques ou d'autres moyens reconnus. Les résultats sont mesurés sur une échelle standardisée de niveaux allant de 1 à 12.
Niveau de connaissance linguistique de français oral	Correspond à l'évaluation combinée de la compréhension orale et de l'expression orale.
Niveau de connaissance linguistique de français écrit	Correspond à l'évaluation combinée de la compréhension écrite et de l'expression écrite.
BDI_caracteristiques_PSTQ_aammjj.csv	Les caractéristiques socioéconomiques des personnes qui ont déposé une demande de déclaration d'intérêt (DI) dans ARRIMA dans le cadre du programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) et que la demande est toujours active à la date <i>aammjj</i>. Une demande active est lorsqu'elle est déposée dans les dernières 12 mois, qu'elle n'est pas retirée par le requérant principale et qu'elle n'est pas assujetti à une invitation précédente.
BDI_Pays_citoyenneté_aammjj.csv	Le pays de citoyenneté des personnes qui détiennent une demande de déclaration d'intérêt active dans ARRIMA à la date <i>aammjj</i> .
BDI_professions_aammjj.csv	La profession principale déclaré dans la demande de déclaration d'intérêt active d'ARRIMA à la date <i>aammjj</i> .
Invitations_caracteristiques_aammjj.csv	Les caractéristiques socioéconomiques des personnes invitées à déposer une demande de sélection dans le cadre de programme de sélection des travailleurs qualifiés (PRSQ), depuis le 17 juillet 2025, par année d'invitation et par trimestre en date de <i>aammjj</i> .
Invitations_Pays_citoyennete_aammjj.csv	Le pays de citoyenneté des personnes invitées à déposer une demande de sélection dans le cadre de programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), depuis le 17 juillet 2025, par année d'invitation et par trimestre en date de <i>aammjj</i> .
Invitations_Professions_aammjj.csv	La profession principale déclarée dans la DI de programme sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), depuis le 17 juillet 2025, par année d'invitation et par trimestre en date de <i>aammjj</i> .

Nom du champ	Description
CNP	Classification nationale des professions (CNP 2021)
Profession_principale	Description de la profession principale
Indicateur	Nom de l'indicateur statistique présenté.
Categories_Indicateur	Les catégories associées à l'indicateur.

Nombre_de_DI	Nombre des déclarations d'intérêt (DI)
Pourcentage_des_DI	Pourcentage des déclarations d'intérêt (DI)
n.d.	Donnée non disponible.
*	Valeur masquée afin de protéger la confidentialité lorsque le nombre d'observations est inférieur à 5 ou pour éviter la divulgation d'informations sensibles.
_2025_Trimestre_3, _2025_Trimestre_4, _2026_Trimestre_1, _2026_Trimestre_2	Période de référence correspondant à une année et à un trimestre.